

SEANCE DU 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le jeudi douze mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 06/03/2026 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Philippe PELLERIN, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT.

Absents : Thérèse CHMIELARSKI donne pouvoir à Edith NAVION, Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Carole JEUDI, Denis SALLÉ donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Jacques PANTIGNY, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND.

Secrétaire de séance : Edith NAVION.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 19/01/2026 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de signer la motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal
(Délibération 8-4-2026-NF-006)
- ACCEPTE le principe de confier la mission ACFI au Centre de gestion 37
(Délibération 1-3-2026-NF-007)

Informations et questions diverses :

Tableau des permanences au bureau de vote du 15 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20 heures 02 minutes.

Affiché le 13/03/2026 Transmis à la préfecture le 13/03/2026
